

L'épinette pour la construction des Aéroplanes

Description de ce qui se fait dans la Colombie-Anglaise.

L'article suivant sur l'emploi de l'épinette du Canada dans la construction des aéroplanes vient d'être publié par le bureau forestier du département de l'Intérieur:

Il n'y a pratiquement pas de limites à la demande de bois nécessaire à la construction des aéroplanes, par la Grande-Bretagne et les Alliés. Bien que la quantité, mesure de bois, ne soit pas énorme, il faut pour obtenir les dimensions spécifiées, de dix à quinze fois autant de bois abattu. Cela donne une idée du travail nécessaire à produire le bois nécessaire dans la charpente de l'aéroplane.

Le meilleur bois découvert jusqu'aujourd'hui pour la construction de l'aéroplane est l'épinette Sitka, qui croît exclusivement sur la côte du Pacifique et encore, à des endroits préférés de la nature seulement. Les états de Washington et de l'Orégon possèdent d'assez vastes étendues où pousse ce bois, mais l'île de la Reine-Charlotte et les rives des baies profondes et du passage à la terre ferme, ainsi que l'île de Vancouver sur la côte de la Colombie-Britannique, possèdent la plus grande étendue du monde, les arbres dans quelques districts y atteignant une moyenne de huit pieds de diamètre sur une hauteur de jusqu'à douze pieds.

Pour des raisons manifestes, le Bureau des munitions n'a publié aucuns détails sur ses entreprises extensives; dans ce cas, comme dans bien d'autres, cependant, les opérations extérieures sont matière d'observation commune et le caractère du travail qui y est accompli a fourni le sujet de plusieurs rapports semi-officiels.

NATURE DE L'OUVRAGE.

On compte en tout, actuellement, une trentaine de camps de bûcherons sur les îles et à divers endroits de la côte, mais une description de ceux de Masset-Inlet, donnera une juste idée de l'ouvrage dans tous les camps. Lorsqu'il est reconnu qu'un billot de six pieds de diamètre sur soixante pieds de long pèse approximativement quarante tonnes, il est évident que de nouvelles méthodes, inconnues dans les opérations des bûcherons dans l'est, deviennent essentielles. En effet, dans des camps où un millier d'hommes sont employés, on ne trouvera pas un seul cheval. Partout, dans la forêt, sur les chalands, sur les remorqueurs, on emploie des engins à vapeur construits spécialement pour l'ouvrage.

Le chef-forestier, ou gérant, ayant établi son camp, là où il y a un bon massif d'arbres et près duquel se trouve un ruisseau ou une source d'eau fraîche, établit d'ordinaire sur un plancher de billots flottants, ses quartiers d'habitation, la cuisine, le magasin, la forge et la boutique de limage. Tout auprès, ordinairement, on coupe la première éclaircie, depuis le bord de la mer à travers le bois jusqu'à un point élevé de la côte et là un bûcheron expert choisit l'espar (spar tree) ce qui veut dire qu'on a choisi l'arbre le plus haut et le plus droit, autour duquel se feront toutes les opérations du transport des billots jusqu'à la mer. Muni d'un câble enroulé autour de l'arbre, l'homme d'espars, chaussé de grappins, tout comme les employés de lignes de téléphone, grimpe jusqu'à cent pieds du sol. Rendu à cette hauteur il s'assujétit solidement dans son harnais, encoche l'arbre de sa hache puis se met tranquillement à le scier et fait tomber la partie supérieure sur le sol. Cette adroite opération n'est pratiquée que par un petit nombre d'ouvriers experts qui reçoivent des gages proportionnés à leur habileté et à leur audace.

IL FAUT DES OUVRIERS ADROITS.

A cette hauteur de l'espar on attache une forte poulie sur laquelle glisse un câble qui part du tambour attaché à l'engin, à une courte distance de l'arbre et s'étend jusqu'à mille pieds peut-être, là où le bois est abattu. Le câble est attaché par un noeud simple qu'on appelle "choker" à l'extrémité du billot. L'homme préposé aux billots donne un signal en tirant sur une corde qui com-

munique avec le sifflet de l'engin et le câble s'enroule autour du tambour et le billot est enlevé du sol évitant ainsi dans le transport toutes les obstructions et pendant la charge plus légère. Le bûcheron expert le guide au moyen d'un petit câble qui en retour se dévide à rebours sur le tambour, ramène le gros câble à la forêt et les arbres géants s'empilent au pied de l'espar. Fait assez étrange, les arbres du bas de la côte sont remontés sur la côte, pour que l'on puisse les examiner, puis par une autre opération ils sont mis les uns à la suite des autres dans une auge faite d'une série de trois billots, deux gros pour les côtes et d'un plus petit pour le fond. Cette auge peut avoir un demi-mille de long, à partir de l'espar en descendant jusqu'à la mer, et c'est un spectacle excitant que de voir cette pile de billots plonger dans l'eau où ils sont mis en estacades ou liés en radeaux pour être remorqués à leur destination.

IMMENSES RADEAUX.

Les travaux d'une seule compagnie en opération à Masset-Inlet sont tellement considérables que ses divers camps mettent à l'eau quotidiennement 50,000 pieds de billots. Les billots qui ne sont pas scés au grand moulin à scie du lac Masset sont mis en radeaux-Davis qui contiennent jusqu'à 700,000 pieds de bois pour être remorqués sur les eaux tourmentées de Heath-Straights jusqu'aux moulins à scie de la côte. De toutes ces opérations, nulle n'est plus intéressante que la construction de ces radeaux. Trois rangs de billots entrelacés forment un plancher d'environ 30 pieds de largeur par 120 pieds de longueur, le tout lié par des câbles d'acier qui entrelacent les billots à leur extrémité. Sur ce plancher, un engin à vapeur placé sur un chaland placé tout auprès, envoie à l'arrière un billot après billot et ces derniers mis en place y sont de nouveau liés avec des câbles, jusqu'à ce que le billot qui est au faite du centre soit à vingt ou vingt-cinq pieds au-dessus de l'eau. C'est une méthode simple mais audacieuse d'envoyer sur des eaux excessivement tempétueuses, sur un seul radeau, d'énormes quantités de bois dont la perte serait réellement très sérieuse. La description que nous donnons fait apparaître l'opération simple et aisée, mais lorsqu'un seul engin à vapeur peut coûter environ \$20,000 et qu'une seule compagnie en exploite vingt, trente ou quarante peut-être, on peut concevoir une idée du capital qui y est engagé.

L'APPROCHE DES ÎLES.

Le touriste qui se rend aux îles de la Reine-Charlotte en venant de Prince Rupert, le port le plus rapproché de la terre ferme, après quatre heures de paquebot, aperçoit tout à coup une longue île basse qui à mesure qu'on avance plus prêt se transforme en une baie en forme de croissant avec une plage de sable qui s'étend vers l'ouest de Rose Spit, à vingt milles de Entry-Point, où commence Masset-Inlet. La plage inférieure, basse, est ici couverte de grands champs d'algues marines tandis que ça et là des rivières rapides se jettent dans la mer, comme le Hi-ellen, autour de l'entrée de laquelle se groupent les cabanes des sauvages Haïdas, pour lesquels les champs de pêche adjacents sont sacrés et dont les droits leur sont du reste pleinement reconnus. Quinze milles à l'ouest de Masset-Inlet, se trouve Nadeu-Inlet, un havre encerclé dans les terres, aujourd'hui un centre actif où se trouvent des fabriques de conserves de poisson et aussi un poste de baleiniers et un établissement de réduction. De là à Knox-Point au nord-ouest, la ligne de la côte est toujours basse, sauf ça et là quelques rochers qui surgissent, parmi lesquels on remarque surtout le Klass-Kwan, un promontoire remarquable de 200 pieds de hauteur, qui sert de point de repère aux marins. Au delà, la rivière Jal-un coule vers la mer et plus loin se trouve la Baie du Pillier, ainsi nommée à cause du rocher remarquable qui s'y élève. C'est une colonne de grès et d'agglomérat, d'environ vingt-cinq pieds de diamètre sur 95 pieds de hauteur, appelée par les Haïdas le Hla-tad-

zo-won. Puis un chenal étroit vient séparer Graham-Island de North-Island, un poste isolé couvert d'épaisses forêts d'épinettes, aux rives étenues et basses couvertes d'amas de coquillages et des vestiges de plusieurs villages de Haïdas, aujourd'hui déserts.

telles sont, dans une description sommaire, les approches de Masset-Inlet, aux rives dentelées, longues de deux cents milles et sur lesquelles se trouvent plusieurs camps de bûcherons, tous occupés à couper, pour l'industrie, la merveilleuse épinette Sitka, (abies menziesii) dont quelques échantillons atteignent jusqu'à neuf pieds de diamètre à la base. Dawson attribue leur merveilleuse croissance à l'absence comparative d'absence de feux de forêt, heureuse exemption due à l'humidité relative du climat. On peut ajouter aussi, à la douceur du climat, puisque à l'ancien poste de la baie d'Hudson, à Masset, des troupeaux laissés en liberté depuis des années ont vécu, sans aucun autre soin, du gazon ou de sarments de pois sauvages qui croissent sur les collines sablonneuses de la côte. Pour quelque raison que ce soit, dans tous les cas, c'est particulièrement dans les parties intérieures et mieux abritées de Masset-Inlet, s'étendant du bord de la mer jusqu'au haut de la côte, sur une longueur d'un mille ou deux peut-être vers l'intérieur, et jusqu'à une hauteur de cinquante pieds au-dessus du niveau de la mer, que l'on trouve les bosquets les plus abondants de l'épinette à aéroplane. A côté de l'épinette on trouve un grand mélange de cèdre de l'ouest (thuga gigantea), l'épinette rouge de l'ouest (abies mertensiana), et quelque cèdre jaune (supressus nutkatensis), tous des arbres de grande dimension. Chose étrange, le pin Douglas ne croît pas sur l'île de la Reine-Charlotte; la pousse de cet arbre s'arrête à l'extrémité nord de l'île de Vancouver, à cinquante milles de là.

En janvier 1918, le gouvernement provincial de la Colombie-Britannique, au moyen d'un ordre en conseil, obtenait le pouvoir de traiter avec le Bureau impérial de munitions pour l'abattage immédiat de l'épinette pour la construction des aéroplanes, sur toutes les étendues vacantes des terres de la Couronne et ordonnait à tous les détenteurs de ces terrains d'entreprendre les travaux requis. Au cas où ils ne se conformeraient pas à ces ordonnances, le gouvernement se réservait le droit de faire des contrats directement avec le Bureau des munitions, en pourvoyant à une compensation subéquente pour le bois abattu sur les terres en location.

La Norvège malchanceuse.

La Norvège a été particulièrement malchanceuse cette année pour ses moissons. Les arbres fruitiers ont été détruits par les chenilles, et la rouille a ruiné l'avoine et l'orge. Le rendement du foin est insignifiant à cause d'une sécheresse qui a été de longue durée.

Les œufs de poissons pour la pisciculture.

En vue de recueillir la plus grande quantité possible d'œufs de poissons pour les établissements de pisciculture situés sur les rives canadiennes et américaines des Grands Lacs, les officiers du ministère Naval d'Ottawa, du département provincial, et des Etats-Unis, se sont réunis dernièrement et ont adopté des mesures pour assurer à chaque établissement le maximum d'œufs qu'il est capable de recevoir. Les fraies que l'on recueille, par exemple, dans les lacs Erié et Ontario, servent à l'amélioration des pêcheries des deux côtés de la frontière; il est donc évident que les deux pays ont intérêt à ce que chacun des établissements en question reçoive à chaque année la plus grande quantité d'œufs de poissons possible.

L'INTERDICTION DES AUTOMOBILES LE DIMANCHE EST MAINTENANT LEVÉE.

Le Contrôleur du combustible au Canada annonce qu'il est maintenant permis de se servir des automobiles le dimanche. Une dépêche qu'il a reçue de Washington lui apprend que les réserves d'essence (gazoline) sont assez fortes pour justifier les autorités de mettre fin à la série des "dimanches sans auto" commencée il y a quelque temps. De plus, un officier de santé canadien éminent avait exprimé à M. Magrath l'opinion qu'il vaut mieux donner la liberté aux automobiles, le dimanche comme les autres jours, en ces temps d'épidémie où ces véhicules rendent de grands services pour le soin ou le transport des malades.

Le "Western Clarion" prohibé.

La censure a publié le 8 octobre la note suivante:

"Avis est par le présent donné qu'en vertu des arrêtés refondus concernant la censure, en date du 21 mai 1918, adoptés conformément à la clause 6 de l'Acte des mesures de guerre, 1914, le "Western Clarion", journal mensuel publié par le parti socialiste du Canada au numéro 401 de la rue Pender-est, à Vancouver, Colombie-Britannique, a été reconnu par le secrétaire d'Etat publier des articles répréhensibles tels que définis par les arrêtés refondus ci-haut mentionnés; conséquemment, il est prohibé et défendu, en vertu d'un mandat émanant du secrétaire d'Etat du Canada, daté du 9 octobre 1918, et tel que prévu par le paragraphe 3 (1) de l'arrêté III des dits arrêtés concernant la censure, d'avoir en sa possession toute édition ou exemplaire du dit "Western Clarion"; et toute personne coupable d'infraction aux dits arrêtés sera passible d'une amende n'excédant pas cinq mille piastres, ou d'un emprisonnement de pas plus de cinq années, ou des deux pénalités."

Achat de fèves et de pois.

Les acheteurs ou empaqueteurs canadiens de fèves, haricots, pois ou lentilles des Etats-Unis sont avertis par la Commission des vivres du Canada qu'ils devront à l'avenir soumettre leurs commandes directement à l'Administration des vivres américaine, à l'adresse suivante: "Food Administration, Grain Corporation, 42 Broadway, New York City, U.S.A." où on s'occupera de leurs achats et des expéditions. On déclare cependant qu'il ne sera tenu compte que des commandes de dix mille livres pesant et au-dessus.

Interdiction d'écumeuses mécaniques.

Dorénavant, conformément à un nouveau règlement du Conseil du commerce de guerre des Etats-Unis (W.T.B.R. n° 275), il ne sera émis aucun permis pour l'importation d'écumeuses mécaniques de modèles dont la manufacture n'est pas permise aux Etats-Unis. Avant l'émission de tout permis pour l'importation d'écumeuses mécaniques, le requérant devra déclarer affirmativement que les écumeuses dont l'importation est désirée sont de l'un des modèles dont la manufacture est permise aux Etats-Unis.

**LE SOLDAT SE DONNE !
VOUS DEVEZ PRÊTEZ !**